

## **AVIS AU PUBLIC**

Contact: Nadine Schmit 26 312 334

Conformément à l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public, qu'une demande en autorisation

relative à la gestion des eaux dans le cadre de l'extension d'un site agricole à Bertrange,

a été introduite par la société AGRO-PROJEKT s.a., au nom et pour le compte de Monsieur Charel KAYL,

auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau en date du 06.11.2025.

Bertrange, le 14 novembre 2025

Youri DE SMET

Bourgmestre

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché, ce suivant les prescriptions de l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Bertrange, le 14 novembre 2025

Youri DE SMET

Bourgmestre

Georges FRANCK

Georges FRANCK

Secrétaire

Secrétaire

Commune de BERTRANCE